Image not found or type unknown

Demande de carte de sejour depuis nov 2006

Par **oly62**, le **01/01/2008** à **13:37**

bonjour!

merci d'avance pour vos reponse.

je suis Gabonaise marié le 4nov 2006 avec un francais. on me demande de rentré chez moi pour demander un visa long sejour. il ya t il un moyen d'obtenier le titre de sejour sans rentré au pays?
merci

Par **Emmanuelle CERF**, le **02/01/2008** à **20:02**

Madame,
J'ai bien pris connaissance de votre demande.
Sachez que dans votre situation, il est possible d'obtenir une carte de séjour en France.
Je reste bien entendu à votre disposition.
Cordialement.

Emmanuelle CERF
Avocat au Barreau de Paris
62 rue de Caumartin - 75009 Paris
Tel. 01 46 08 41 93
Mob. 06 16 68 32 70
www.avocat-cerf.com
http://emmanuelle.cerf.avocats.fr

Par **ismayass**, le **04/04/2008** à **21:11**

bonjour, j'espers que votre situation a changé depuis.
sinon si vous etes entré en france avec un visa et que la communauté de vie avec votre mari est de plud de 6 mois(justificatits obligé) et que vous n'avez pas de casier judiciaire en france, vous avez le droit de demandé a la préfecture sans vous rendre chez vous au Gabon.
bien a vous

Par **BELISSIMA**, le **13/04/2008** à **18:48**

bonjour ,

Non bien sur que non , tu ne dois pas retourner au pays ! il suffit de prouver ke tu as 6 mois de vie commune soit avant ou après le mariage !
je me suis mariée le 24/11/2007 avec mon mari ki est d'origine ivoirienne et était en situation irrégulière ! ns venons de reçevoir fin mars le récépisser valable 3 mois en attendant son titre de séjour ! bonne chance à vs ....

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés